

ANS/ST-NICOLAS - CONTRÔLES

Plus de 40 policiers ont traqué les infractions

Roulage, Covid, personnes recherchées, etc : la pêche a été bonne

Vendredi, la police d'Ans/Saint-Nicolas a mené une action coordonnée sur l'ensemble du territoire, avec des renforts des douanes et de la police fédérale. Plus de 40 policiers étaient mobilisés. PV Covid, personnes recherchées interpellées, infractions de roulage : les chiffres parlent d'eux-mêmes...

Ce vendredi, la zone de police d'Ans/Saint-Nicolas a mené une opération de grande envergure, sur l'ensemble du territoire ansois et saint-clausien. Au total, 44 policiers ont été mobilisés dans le cadre d'une LIPA (Local Integrated Police Action) soit, une action coordonnée de la police locale, mais avec des renforts de la police fédérale et des douanes. « L'objectif de cette action était la lutte contre les vols habitations, les vols à main armée, la protection des commerces et la sécurité routière », explique Christophe Dekens, chef de corps, satisfait des bons résultats de l'opération.

Car les chiffres sont effectivement éloquents. Les dispositifs ont balayé la zone dans la soirée et la nuit, et notamment après l'heure légale du couvre-feu. Au total, 74 véhicules et 100 personnes ont été contrôlés par les équipes. « Nous avons dressé 21 P-V. Covid et 11 P-V. judiciaires. Parmi ces derniers, nous avons mis la main sur une personne qui faisait l'objet d'un signalement international pour TEH (Traite des Êtres Humains, ndlr) et une autre qui faisait l'objet d'une ordonnance de capture pour purger des peines distinctes de 6 mois et de 2 mois de prison. » La personne sous le coup de



La rue de la Coopération, notamment, a fait l'objet d'une attention. © L.H.

l'ordonnance de capture est donc remontée à Lantin. Idem pour la personne signalée. Celle-ci devait, dans les 48 heures, comparaître devant un juge d'instruction belge afin de confirmer le mandat d'arrêt européen. La Belgique devra alors statuer sur l'extradition vers le pays qui a émis le mandat.

Comme toujours lors de contrôles de police, une attention a été logiquement apportée aux infractions de roulage. Sur les conducteurs contrôlés, une vingtaine d'entre eux étaient en infraction ! « Parmi ces conducteurs, nous avons notamment sept défauts d'assurance et de contrôle technique et deux conducteurs qui circulaient malgré une déchéance du droit de conduire. » Les policiers étaient évidemment présents à différents endroits de la zone, notamment dans le quartier de la Coopération

à Saint-Nicolas, où une attention particulière a été apportée.



« On essaie toujours de faire de la prévention, avant de passer à la dissuasion puis à la répression »

Depuis un certain temps en effet, des jeunes du quartier se rassemblent et dégradent les

immeubles.

Un problème de nuisances général vient s'ajouter à ce vandalisme et attire donc l'attention de la police. La place Nicolay a, elle aussi, fait l'objet d'une vigilance accrue.

« Cette opération a fait l'objet d'une belle collaboration », poursuit le chef de corps. « L'expérience sera réitérée. »

« CONSCIENTISER LA POPULATION »

Du côté de Gregory Philippin, bourgmestre d'Ans, on souligne que la prévention reste le maître mot. « On essaie toujours de faire de la prévention, avant de passer à la dissuasion puis à la répression. Mais une règle sans contrôle et sans sanction, cela ne sert pas à grand-chose. Ce genre d'opération permet de conscientiser la population et de faire passer un message. »

ALLISON MAZZOCATO

LIÈGE - ASSISES

H.D. est aussi accusé du viol d'une adolescente en plus de l'assassinat de Galaad Titeux



Une jeune fille dit aussi avoir été violée par H.D. © L.H.

La cour d'assises de Liège a poursuivi mercredi après-midi les auditions des différents enquêteurs. H.D., accusé du meurtre de Galaad Titeux, répond aussi de plusieurs autres faits, dont le viol d'une adolescente âgée de 16 ans, commis le 12 avril 2017.

Galaad Titeux, un Liégeois âgé de 18 ans, avait été poussé du toit d'un immeuble de 27 mètres de haut. Les faits s'étaient déroulés la nuit du 5 juillet 2017 sur le site désaffecté de l'ancienne dentisterie de l'hôpital de Bavière à Liège. H.D., l'accusé, âgé de 16 ans à cette époque, est également poursuivi pour d'autres faits, dont le viol d'une adolescente. Cette jeune femme avait été secourue par des policiers après s'être échappée d'un lieu où elle était retenue de force par trois hommes et où elle expliquait avoir été violée.

L'adolescente avait précisé qu'elle se trouvait près du site de Coronmeuse à Liège et qu'elle voulait rentrer chez elle lorsqu'elle avait été abordée par trois individus, dont H.D. Elle avait alors été agrippée et jetée dans la voiture avant d'être emmenée dans un appartement. La victime avait précisé que H.D. avait proféré des menaces de mort et de représailles si elle n'obéissait pas. H.D. l'avait ensuite violée. Selon les enquê-

teurs, la victime avait ensuite modifié sa version, exposant avoir été enlevée et endormie à l'aide d'un tissu blanc imbibé de produit. Elle disait avoir repris ses esprits alors qu'elle était dans un appartement. H.D. lui avait fait une proposition de relation sexuelle mais elle l'avait repoussé. Il avait alors menacé de l'enfermer dans une cave et de la prostituer. Puis, il l'avait violée. Dans une troisième version, la victime avait raconté qu'elle avait volontairement accompagné son copain chez H.D. L'accusé aurait alors fait comprendre qu'il avait envie d'une relation sexuelle avec la jeune fille. Le copain de la victime avait quitté les lieux pendant plusieurs minutes et c'est pendant cette période que la jeune fille aurait été violée. La jeune femme avait expliqué ses changements de versions par le fait qu'elle souhaitait protéger son copain, même si elle avait l'impression d'avoir été trahie par lui. Mais elle a confirmé qu'elle avait bien été menacée d'une arme et violée par H.D. L'accusé avait aussi pris des photos dénudées de la jeune femme et l'avait obligée à inventer une histoire. Ce jeudi, il sera notamment question de la situation psychologique et psychiatrique de l'accusé au travers des auditions d'experts. ●

extraordin-air-e:

Des **soldes jusqu'à -70 %** et sur des **collections outdoor** pas encore démarquées.



*Non cumulable avec d'autres actions. Les marques citées ne sont qu'une sélection. Assortiment différent en fonction du point de vente.



www.asadventure.com